

en chiffres ronds, de 100,000. Je pense que ces quelques faits que j'ai pu soumettre à la Chambre, corroboreront la première assertion du discours de Son Excellence, disant que "la prospérité de notre commerce, bien qu'il ait ressenti les effets de la dépression qui a prévalu dans la Grande-Bretagne et dans la République voisine, repose sur des bases qu'aucune perturbation temporaire ou partielle ne peut ébranler."

On fait allusion aux chemins de fer du Nord-Ouest. — Monsieur l'Orateur, nous pouvons tous apprécier l'immense valeur du Nord-Ouest pour ce pays. Il ne m'appartient pas de m'étendre sur ce sujet, mais je crois fermement que si le Nord-Ouest est important pour la Confédération, il est également important que le parlement fasse tout pour favoriser et développer ce pays. Il faut se rappeler que chaque centin additionnel de fret que les cultivateurs ont à payer à cause du manque de communications par voie ferrée dans ce pays, les éloigne du marché anglais. Le pays peut se féliciter de l'achèvement prochain du chemin Canadien du Pacifique, cette grande voie que nous devons regarder comme une œuvre nationale dont chaque Canadien peut être fier. Je regarde cette entreprise comme importante non-seulement pour le Canada, mais pour l'Angleterre et pour l'empire même, et nous pouvons espérer que dans un avenir rapproché ce chemin de fer sera la grande route importante de l'Angleterre à ses possessions de l'Est. Nous sommes pleinement convaincus que le parlement a bien fait de venir en aide aux chemins de fer du Nord-Ouest, et il y a des questions de chemins de fer concernant les provinces maritimes dont je veux dire quelques mots. Le parlement a donné des secours considérables aux voies ferrées du Nord-Ouest, et en même temps quelque compensation aux provinces maritimes sous forme de subsides aux chemins de fer. Relativement à la construction du chemin de fer Intercolonial depuis Louisbourg à travers l'île du Cap-Breton, la Chambre apprendra avec regret que la compagnie n'a pas accompli l'objet que le parlement avait en vue. Je suis peiné d'avoir à dire que la population souffre en conséquence de l'inaction de la compagnie, mais j'espère avoir parfaitement raison de croire que, avant que la session finisse, le gouvernement prendra les moyens; par voie de négociation ou de législation, de faire disparaître toute cause de mécontentement et de terminer prochainement le chemin depuis le port de Louisbourg jusqu'au Cap Breton.

Il y a beaucoup d'autres sujets dans le discours du Trône, mais je ne me propose pas d'en parler longuement. Le cens électoral, par exemple, est d'une grande importance pour ce pays, et il est temps qu'on s'en occupe. Nous avons maintenant différentes franchises en vertu desquelles les députés sont envoyés à cette Chambre; mais il est important que les franchises soient rendues uniformes, et je n'ai aucun doute que toute mesure tendant à cela recevra une sérieuse considération.

La révision des statuts est aussi une affaire d'une grande importance pour le pays. La question d'une loi de banque-route, nous devons tous l'admettre, est difficile à traiter, très difficile en vérité. C'est ce qu'on a trouvé aux Etats-Unis; c'est ce qu'on a trouvé en Angleterre; et je ne puis qu'espérer que dans tout projet de loi qu'on soumettra à ce sujet, on accordera une juste et convenable attention aux relations entre le débiteur et le créancier.

Les expositions à Anvers et à Londres sont aussi des questions de grande importance pour le pays, et comme elles seront un agent de publicité excellent pour les ressources du pays, c'est notre devoir d'encourager les manufacturiers et les autres à montrer à l'univers ce que notre pays peut faire.

En terminant, Mr. l'Orateur, je ne puis me priver de parler du plaisir que nous devons tous éprouver de voir encore à la tête du gouvernement de ce pays le chef distingué du parti libéral-conservateur, qui est encore capable de faire face aux exigences de sa position avec une vigueur

M. TOWNSHEND

qui ne se dément pas. C'est avec des sentiments de bonheur que le peuple de ce pays d'une extrémité à l'autre, a appris que Sa Majesté lui a conféré des honneurs; je crois que je puis dire en toute sûreté que l'on entretient dans toute la Confédération l'espoir que l'honorable député sera conservé longtemps pour diriger et garder les destinées de notre grand pays.

M. BLAKE. J'ai à féliciter mes honorables amis qui viennent d'adresser la parole à la Chambre de la manière dont ils se sont acquittés de leur devoir quelque peu difficile et onéreux. Il est vrai que nous avons observé à quelques passages de légers signes d'hésitation, mais, quant à l'ensemble, si j'étais appelé à dire dans quel genre particulier d'éloquence ils ont le plus manifesté leurs aptitudes, je dirais que c'est dans le genre hyperbolique et euphémique. Nous avons entendu un rapport sur le pays, nous avons entendu un rapport de son progrès et de sa prospérité, nous avons entendu un rapport de son état, que nous serions trop heureux de pouvoir accepter comme correct, mais que, malheureusement, du point de vue auquel nous envisageons cet état, d'après les faits qui sont visibles à nos yeux, d'après les nouvelles qui parviennent à nos oreilles, nous sommes absolument incapables d'approuver.

Je dois renouveler mes félicitations à mes honorables amis qui ont entrepris la tâche d'appuyer et d'amender les énoncés du discours du Trône, de ce qu'ils ont pu faire leur besogne avec tant d'intrépidité, et sur le tout, avec si peu d'hésitation.

Je suis fâché que nous nous soyons réunis si tard, j'avais espéré, après la promesse faite à l'avant-dernière session, et qui a été raisonnablement remplie à la dernière session, que nous aurions tenu à la coutume de venir ici aussitôt que nos amis nos collègues des parties les plus éloignées peuvent arriver à Ottawa après avoir passé la semaine de Noël dans leur famille. Je crois que cette époque est la plus convenable pour l'expédition des affaires législatives de la Confédération, et il est très important pour nous que ces affaires soient expédiées à l'époque où nous le pouvons avec le moins d'inconvénients possible pour le pays et pour les membres qui composent la législature. J'espère qu'à l'avenir nous ne nous réunirons pas plus tard qu'aujourd'hui, mais que les sessions commenceront plutôt à l'époque à laquelle l'honorable député nous a réunis l'année dernière, sinon quelques jours auparavant. Je me joins aux félicitations qui ont été adressées à la Chambre dans le gracieux discours du Trône, et légèrement signalées à notre attention par les honorables députés qui ont proposé et appuyé la réponse, au sujet de notre abondante récolte qui sans doute a été une bien grande bénédiction. Je n'ai pas remarqué cette fois au sujet des récoltes, une répétition de ces autres louanges qui ont accompagné quelques précédents documents ministériels. Je me rappelle très bien que lors d'une démonstration ministérielle dans la partie occidentale de cette province, il y a quelques années—je crois que c'était en l'honneur du ministre des travaux publics—un membre du parlement d'alors, représentant un comté d'Ontario, déclara qu'il avait voté pour le gouvernement et qu'il voulait appuyer le gouvernement qui avait augmenté le prix du blé de 77 cents à \$1.40. Il avait, je l'admets, appuyé le gouvernement et voté pour lui, mais pour cette raison ou pour d'autres, je l'ignore. Il était fidèle et il a reçu sa récompense. Il n'orne plus ces sièges, au moins pendant les séances de la Chambre, mais il reçoit un salaire magnifique pour faire l'inspection des compagnies de colonisation du Nord-Ouest. J'oserais dire que dans des circonstances semblables quelques autres députés, ayant une semblable perspective, peuvent être induits à dire que le prix du blé est aujourd'hui satisfaisant; mais cet acte d'audace ne s'est pas encore produit dans cette Chambre.

On nous dit que nous jouissons d'une prospérité commerciale en même temps que d'une bonne récolte; et l'honorable député de Beauce (M. Taschereau) nous a félicités